



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Lutte contre le paludisme

Question au Gouvernement n° 1926

Texte de la question

LUTTE CONTRE LE PALUDISME

M. le président. La parole est à M. Stéphane Demilly.

M. Stéphane Demilly. Madame la ministre des solidarités et de la santé, il y a quelques jours avait lieu la journée mondiale du paludisme. Cette journée annuelle, voulue par l'Organisation mondiale de la santé, a pour objet de sensibiliser l'opinion publique à cette terrible infection, de favoriser l'accès aux traitements et de promouvoir les méthodes de prévention existantes contre ce satané moustique – satané moustique qui ne pèse que quelques milligrammes mais qui commet des ravages sanitaires incommensurables !

Chaque année, on recense environ 200 millions de cas de paludisme dans le monde, se traduisant par près de 500 000 morts. La mortalité liée au paludisme, qui était en déclin depuis l'an 2000, remonte à nouveau depuis 2016. Les plus jeunes sont les principales victimes de ce fléau : un enfant meurt du paludisme toutes les deux minutes – toutes les deux minutes !

C'est beaucoup et peu à la fois au regard des 3,2 milliards de personnes potentiellement exposées à l'échelle mondiale au risque de contracter la malaria, autre nom du paludisme. Le nombre de victimes augmente car le réchauffement climatique élargit le terrain de jeu de ces petits vampires sans foi ni loi que sont les moustiques. Il s'agit d'un grand sujet à traiter au niveau international qu'il faut ranger parmi les conséquences sanitaires du réchauffement climatique. Devant ce terrible constat, j'ai deux questions.

La France accueillant, au mois d'octobre prochain à Lyon, la sixième conférence de reconstitution des ressources du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, pouvez-vous nous indiquer si la collecte internationale est à la hauteur des enjeux de ces trois fléaux sanitaires ?

Question plus pratique : pouvez-vous imposer aux compagnies aériennes qui desservent des pays à risque de diffuser aux voyageurs des informations plus visibles et plus lisibles sur la nécessité de prendre un traitement antipaludique préventif ? Vous l'avez compris, une petite décision en la matière pourrait sauver beaucoup de vies. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UDI-Agir.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre des solidarités et de la santé.

Mme Agnès Buzyn, ministre des solidarités et de la santé. Je profite de votre question pour saluer votre investissement en tant que président du groupe d'études de l'Assemblée nationale sur la santé mondiale : paludisme, sida et tuberculose. Votre question montre votre intérêt pour ces enjeux majeurs.

La France est concernée à double titre par le paludisme. Tout d'abord, on constate tous les ans, un certain

nombre de cas importés par les voyageurs dans tous les départements du territoire. Ensuite, la France compte deux départements en territoire endémique : la Guyane et Mayotte.

De nets progrès ont eu lieu pour l'éradication de la maladie, même si la situation reste très fragile dans le monde. La France a adopté plusieurs axes stratégiques de lutte. Le premier consiste en un renforcement de l'information des voyageurs qui se rendent en zones impaludées s'agissant des risques et des moyens de prévenir la maladie – les compagnies aériennes ont effectivement un rôle à jouer en la matière, avec tous les centres existants sur les territoires.

Le second a consisté à demander à l'agence régionale de santé de Guyane, et à la future ARS de Mayotte de mener un programme ambitieux d'éradication du paludisme dans leur territoire.

Le troisième axe nous amène à mener des actions avec les territoires transfrontaliers, en particulier en renforçant les liens entre les ARS des régions impaludées et l'Agence française de développement, de façon à travailler avec les pays avoisinants.

Nous soutenons aussi au niveau européen des actions permettant de faciliter l'accès à des moyens à même d'obtenir des diagnostics plus précoces, et l'accès à des traitements innovants.

Le paludisme est un enjeu majeur de santé publique. La France est très engagée, avec la société civile, des ONG, la recherche, l'industrie pharmaceutique de l'État. En 2019, notre pays est mobilisé pour la reconstitution des ressources du Fonds mondial. Une conférence se tiendra prochainement à Lyon – vous en avez parlé –, et un certain nombre de pays commencent à faire des annonces. Je recevrai les représentants des pays du G7 cette semaine ; j'attends évidemment des annonces de leur part. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Demilly](#)

Circonscription : Somme (5^e circonscription) - UDI, Agir et Indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1926

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 mai 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [15 mai 2019](#)